

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 1 (1917)  
**Heft:** 2

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

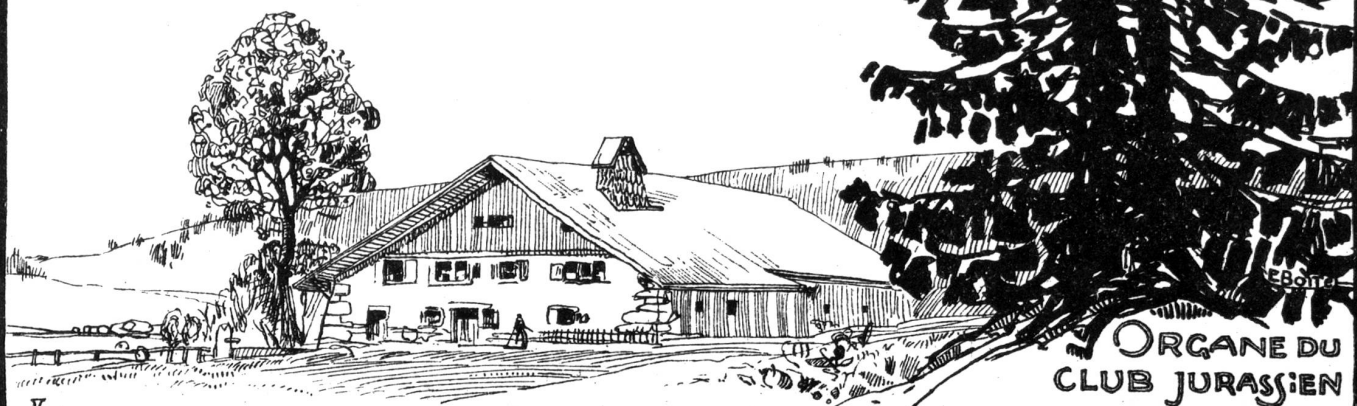
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU  
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION  
DES SCIENCES NATURELLES  
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux mois.  
II<sup>E</sup> SÉRIE : 1<sup>RE</sup> ANNÉE. — N<sup>O</sup> 2.  
Neuchâtel, le 1<sup>ER</sup> Mars 1917.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.  
Abonnement : Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3. pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.

## UNE EXCURSION BOTANIQUE EN PLEINE VILLE

(SUITE ET FIN)

Même dans les endroits les moins favorisés, nombre de plantes ont réussi à prendre pied. Par endroits s'élèvent de vrais fourrés d'absinthe commune, de mélilots, de vipérines. La *Saxifraga* des décombres (*Lepidium rudérale*) couvre des surfaces considérables. C'est au milieu de ces terrains vagues que M. Fritz Jordan découvrait en 1908 la Camomille adorante (*Matricaria suavolens*, Buch.), non encore signalée dans notre canton. En 1915, cette plante s'était répandue à plusieurs milliers d'exemplaires. Le même botaniste y avait aussi cueilli en 1901 l'*Amarantus sylvestris*, espèce rare et peu répandue.

Voici maintenant, à côté de bien d'autres espèces communes, les plus intéressantes de celles qu'ont cueillies les élèves de l'École normale.

1. *Coriandrum sativum*, L. (Le Coriandre cultivé). - Quatre exemplaires en fleurs, un cinquième avec fruits déjà bien formés. On sait que cette Umbellifère, dont l'odeur de punaise est presque intolérable, donne des fruits qui prennent par la maturité un arôme agréable à tel point qu'on les utilise en confiserie. Godet, dans sa Flore, signale le Coriandre comme trouvé çà et là à l'état subspontané, notamment aux environs de Besenx. Il a été rencontré plus récemment à Monruz (R. de S. 1912, page 37).

2. *Leonurus cardiaca*, L. (L'Agripaume cardiaque). - Une touffe d'un mètre de hauteur

et très rameuse. Cette Sabiée fugace est fort peu répandue dans notre canton. Je ne l'avais pas revue depuis vingt-huit ans.

3. *Linaria repens* (L.) Miller = *Linaria striata* D.C. (La Linaria rampante). - Une forte touffe à nombreuses tiges florales. Rare en Suisse, Godet l'indique comme ayant été trouvée entre Cressier et le Sanderon, au Saut du Doubs, et naturalisée sur les murs à Vaumarcus d'où elle paraît avoir disparu.

4. *Potentilla recta*, L. (La Potentille dressée). - Deux exemplaires dont l'un avec plusieurs tiges de 80 cm. de hauteur commençant à fleurir. Cette Potentille, la géante du genre, est rare en Suisse. Godet la cite comme rare ou nulle dans le Jura, « indiquée, dit-il, au bord de la Thielle, mais probablement naturalisée. » Elle a été trouvée au Mail par M. Fritz Jordan, il y a quelques années.

5. *Berteroa incana* (L.) D.C. (La Berteroa grise). - Rare en Suisse et fugace comme tant d'autres Crucifères. Dans le tableau que nous avons publié (Rameau de Sapin 1914, pages 34 et 35), nous l'indiquions comme ayant été trouvée pour la première fois, sur territoire neuchâtelois, par M. E. Sire, en 1902. M. Fritz Jordan nous apprend qu'il l'avait cueillie, déjà en 1891, dans la sablière située entre Coffrane et Boudrevilliers, où se trouvaient plusieurs exemplaires.

Ajoutons à cela les *Geranium colombinum* et *dissectum*, l'*Erysimum strictum* venu des Saars probablement, le *Chrysanthemum inodorum*, et l'on conviendra que ces terrains vagues recélaient une flore digne d'observation.

Toutes les plantes citées ci-dessus ont bien ce caractère d'espèces accidentelles et fugaces qui apparaissent on ne sait comment dans les lieux vagues. On se leurrerait à les vouloir maintenir, tout d'abord parce qu'elles poussent à leur fantaisie sans paraître se soucier des soins qu'on peut prendre à leur égard, puis enfin parce que la surface qu'elles occupent disparaîtra un jour prochain sous les bâtisses et l'asphalte des rues. Sans scrupule le botaniste peut donc les annexer à son herbier.

Ces lignes écrites en 1915 ont dû, vu l'abondance de nos matières, attendre jusqu'à aujourd'hui pour paraître. Or, déjà maintenant, tous les terrains dont il est question ci-dessus sont transformés. En 1916, le tracé des rues a été complété et presque toute la végétation folle dont nous avons parlé a disparu.

Aug. Dubois.

## LE LACTARIUS SANGUIFLUUS, Paulet

(Le Lactaire sanguin)

Les Lactaires qui appartiennent à la famille des Agaricinés sont des champignons d'une détermination facile. Lorsqu'on les coupe, leur chair sécrète aussitôt un liquide blanc ou coloré auquel on donne le nom de lait.

Parmi eux, le plus connu est sans doute le Lactaire délicieux appelé couramment « le saignant » ou « l'agaric saignant » à cause de la couleur de son lait, qui est d'un beau rouge orangé. Il est très commun dans les forêts du Jura et possède l'avantage d'être

comestible. Sa chair n'est pas précisément délicieuse, comme pourrait le laisser croire le nom du champignon; elle possède une certaine âcreté qui s'atténue à la cuisson, il est vrai, mais à laquelle un palais délicat a de la peine à s'habituer. De plus, comme il prend un aspect peu engageant après sa cueillette, il ne faut pas s'étonner que le Lactaire délicieux soit délaissé par les mycophages.

Le Lactaire sanguin (*Lactarius sanguifluus*, Paulet) ressemble beaucoup au précédent avec lequel on le confond aisément à première vue. Tous deux ont la même teinte générale qui varie du jaune orangé au roux rif, laquelle avec l'âge cède peu à peu la place à des taches vert-de-gris; ils ont une taille et un aspect à peu près identiques, même odeur et même goût. Dans les caractères microscopiques, la similitude est encore plus frappante.

Ce qui les distingue nettement l'un de l'autre, c'est la couleur de leur lait; celui du Lactaire sanguin est brun acajou tandis que, comme nous venons de le voir, celui du Lactaire délicieux est rouge orangé; il est aussi moins abondant chez le premier que chez le second et n'apparaît, à la tranche, que sur les bords de la chair.

On remarquera en outre que les lamelles du *L.* sanguin possèdent une teinte améthyste ou lie de vin très caractéristique; on la retrouve du reste au sommet du pied qui est plus robuste, plus ferme et plus court que celui du voisin; il est moins régulièrement cylindrique; d'ordinaire il est plein et atténué à la base. Le chapeau est jaune d'ocre, jaune orangé taché de vert, parfois entièrement vert; on n'y voit pas de zones concentriques comme chez le *L.* délicieux, si ce n'est dans les exemplaires très jeunes, où elles sont peu marquées. De bonne heure, il est déprimé au centre; la marge est mince et enroulée et la surface est visqueuse; la cuticule n'est séparable que dans la zone marginule. Sa chair du Lactaire sanguin est dure et fragile, mais plus ferme que chez le sosie.

Ses spores des deux espèces sont globuleuses et échinulées, c'est-à-dire hérissées de petites aspérités. Elles mesurent de 8 à 10  $\mu$ . Le *L.* sanguifluus colore rapidement en bleu la teinture de gaiac; son voisin réagit aussi, mais plus lentement et la coloration est d'un bleu moins intense. Pour obtenir cette réaction, il suffit de verser quelques gouttes de teinture de gaiac sur une section radiale du champignon. Notons ici en passant que l'emploi des réactions macro-chimiques peut rendre quelques services, surtout dans l'étude des Astérosporés qui englobent les Lactaires et les Russules.

Au dire des mycologues suivants: Dumée, Rolland, Costantin, Dufour, Bigeard et Guillemin, le Lactaire qui nous occupe serait localisé dans le Midi de la France, sous les pins où il est plus répandu et plus recherché que le Lactaire délicieux. Par contre, M. Frédéric Dataille, dans sa « Flore monographique des Astérosporés », page 28, se borne à indiquer notre champignon sous les conifères; aussi cette dernière mention nous laissait supposer que l'auteur devait avoir récolté le Lactaire sanguin ailleurs que dans le Midi. Consulté sur ce point, il nous annonce que le Lactaire sanguin se rencontre en effet parfois sous les pins, aux environs de Besançon; il l'a récolté aussi dans la Haute-Marne. D'autre part, le 2 Octobre dernier, M. J. Saccard, instituteur à Tavannes (Sura Bernois), nous en a adressé des exemplaires provenant du pâturage de la Rochette, près de Tavannes, où cet amateur le cueille depuis une

dizaine d'années. Ce pâturage est situé à 800-850 m. d'altitude ; il est plutôt aride, très incliné vers le S.-S.-W., abrité et bien ensoleillé ; il s'y trouve des Sins sylvestres, au voisinage desquels pousse notre Lactaire qui paraît rechercher le soleil.

Comme on le voit, la station indiquée par M. Saccard est placée dans des conditions très favorables, et il n'est pas étonnant qu'un champignon du Midi puisse y prospérer. Bien qu'elle soit la première signalée dans le Jura suisse, à notre connaissance du moins, elle ne doit pas être unique dans cette région où l'on rencontre çà et là des terrains bien exposés comme ceux de la Brochette et placés sous le couvert des Sins, essence que recherche le Lactaire sanguin.

Celui-ci croît en automne et, comme le Lactaire délicieux, il peut être attaqué par un champignon parasite, l'*Hypomyces laterisius* qui incruste et soude les lamelles entre elles, transformant ainsi complètement l'aspect de la face hyméniale. M. Saccard nous a également envoyé des échantillons de ce lusus.

D'après les renseignements que nous fournit M. le professeur Ch.-Ed. Martin, de Genève, le Lactaire sanguin a été trouvé aussi dans les environs de cette ville. Il a été signalé pour la première fois, le 25 Septembre 1892, par M. le professeur Chodat qui l'a récolté au bois d'Yvre, derrière le Salève. M. Martin en a reçu ensuite des exemplaires, cueillis le 24 Octobre 1909, par M. Luthi, dans la campagne Sarrasin, à Pregny. Dès lors il a été récolté chaque année dans ces deux localités.

Au reste le Lactaire sanguin n'est pas le seul champignon méridional qu'on trouve en Suisse. L'Oronge vraie (*Amanita Caesarea*, Scop.), par exemple, a déjà fait quelques apparitions dans le canton de Neuchâtel, en particulier dans la région au nord de Colombier et près de Voëns. M. Martin nous apprend d'autre part que le Pleurote de l'Olivier (*Pleurotus olearius*), bien connu par la phosphorescence de ses lamelles, se rencontre sur les souches de chêne du canton de Genève.

Le Lactaire sanguin est en somme une rareté de la flore jurassienne dont la recherche mérite de tenter les efforts des amateurs de mycologie, et en terminant nous les prions de nous communiquer les résultats des découvertes qu'ils pourraient faire.

Neuchâtel, Novembre 1916.

J.-Ed. Matthey, instituteur.

## UNE PLANTE DE CAROTTE MONSTRUEUSE

Il ne s'agit point ici d'une racine de taille ou de forme extraordinaires, mais d'un pied à fleurs anormales cueilli sur le coteau du Chanet-Vauseyon, à une altitude de 530 m.

Cette année-ci, soit 1915, les vignes abandonnées ont été recouvertes d'une abondante floraison de carottes sauvages (*Daucus Carota*). Parmi les milliers d'exemplaires observés, quelques-uns étaient caractérisés par une coloration rouge assez intense, mais possédaient des fleurs normales ; un seul faisait exception à la règle.

Normalement, chaque ramuscule des ombellules ne porte qu'une fleur (Fig. 1) ; ici, au contraire, la ramification était portée jusqu'au 3<sup>e</sup> ordre. En effet, les pédoncules floraux portent des bractéoles et peuvent se ramifier en pédicelles (Fig. 2.). Cette prolifération est ac-

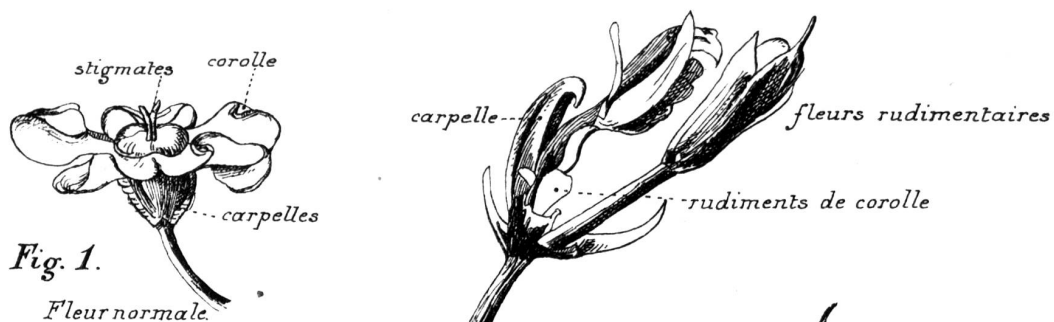


Fig. 1.

Fleur normale.

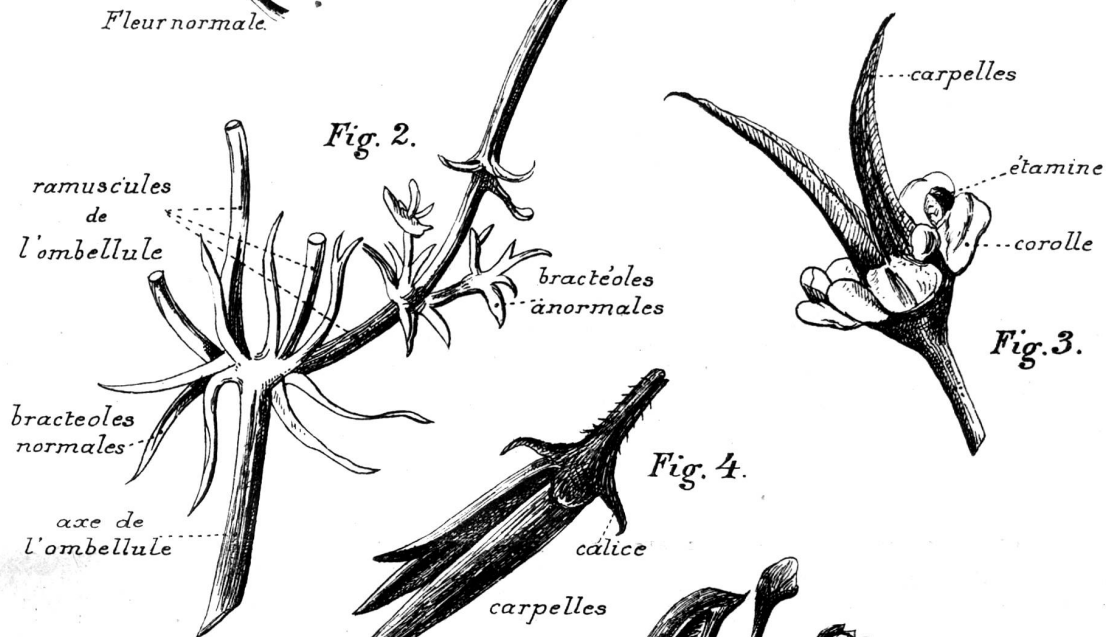


Fig. 2.

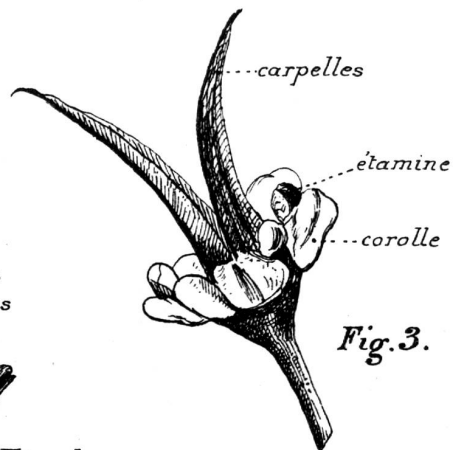


Fig. 3.

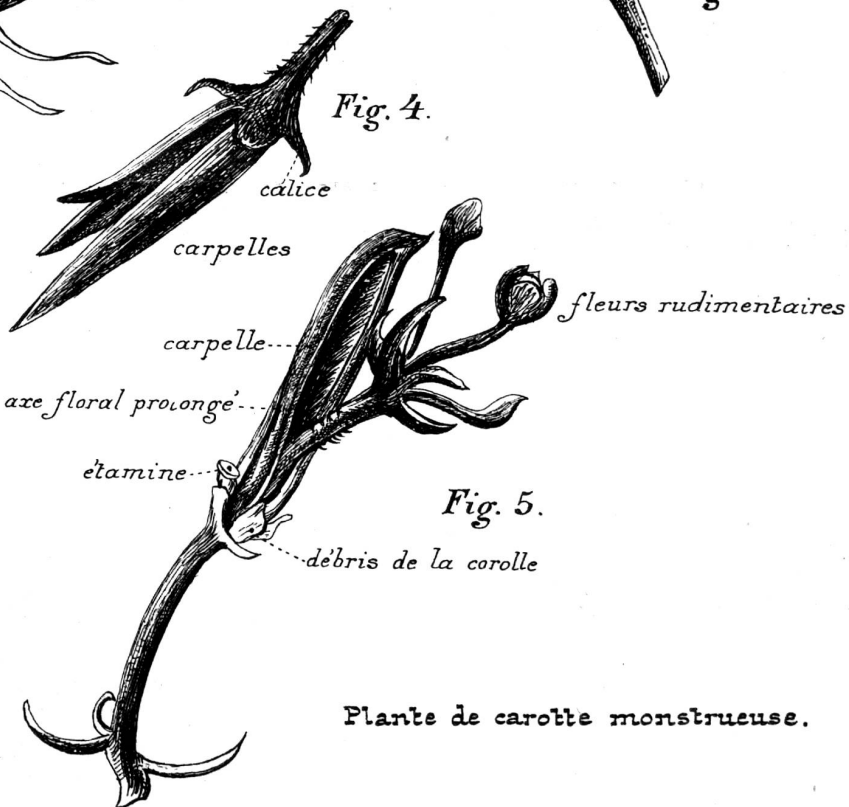


Fig. 4.

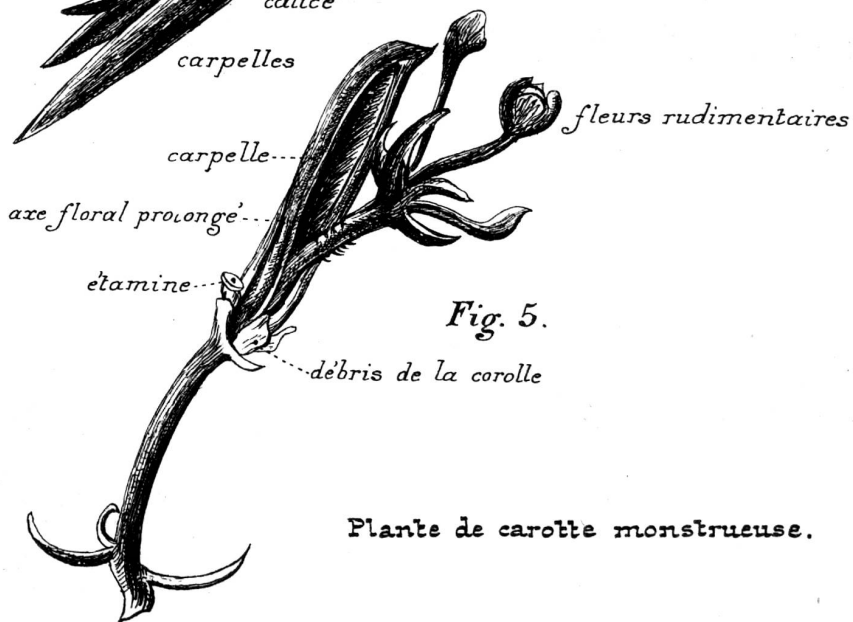


Fig. 5.

Plante de carotte monstrueuse.

compagnée d'une régression florale assez curieuse. Ses pétales sont réduits, les étamines rudimentaires, quant aux pistils, ils sont ouverts, étalés, affectant la forme de folioles lancéolées, parfois même plus ou moins ramifiées, rappelant ainsi les feuilles caulinaires (Fig. 3 et 4).

L'anomalie est poussée à son extrême lorsque l'axe floral ne s'arrête pas au pistil comme il est de règle, mais se prolonge au-delà en traversant la fleur (Fig. 2 et 5). Dans ce cas, les pièces florales apparaissent bien comme les feuilles d'un rameau caulinaire. Cet axe prolongé porte souvent plusieurs fleurs rudimentaires (Fig. 5).



J'avais pensé tout d'abord que nous avions affaire ici à un cas de castration parasitaire déterminée par un champignon. Ayant opéré de nombreuses coupes à travers toutes les parties de la plante, je n'y ai trouvé aucune trace de mycélium. M. le D<sup>r</sup> Mayor, spécialiste en la matière, a entièrement confirmé ce résultat négatif. La cause de ce cas tératologique nous est donc inconnue pour l'instant.

La plante dans son ensemble était plus petite que les exemplaires normaux, 35 cm. au lieu de 60 cm.; elle était extraordinairement ramifiée, mais peu feuillée; la pilosité en était plus forte que normalement.

La coloration rouge de la plante n'était pas due à de la carotène, si abondante dans les racines, mais à de l'anthocyane. C'est un colorant soluble localisé dans les tissus chlorophylliens. La superposition de la chlorophylle et de l'anthocyane donne une teinte rouge-noirâtre caractéristique.

Il est regrettable que la malformation carpellaire empêche la formation de toute graine, car il eût été intéressant de suivre la descendance de cette plante.

D<sup>r</sup> H. Spinner.

## NOTE SUR LES FOUILLES EXÉCUTÉES EN 1916 DANS LA GROTTÉ DE COTENCHER

Les Gorges de l'Arêne, étroitement et profondément creusées dans le seuil de ce vaste portique dessiné par la Montagne de Boudry, au sud, par celle de la Courne, au nord, et qui a reçu le nom de Grouée de Bourgogne, recèlent, précisément sur le profil de cette belle coupure, quatre cavernes bien connues des promeneurs et des touristes, car situées dans un rayon de moins d'un kilomètre, et toutes sur la rive gauche de l'Arêne, elles sont faciles à explorer dans l'espace d'une demi-journée. Les deux plus vastes et les plus curieuses par leur topographie, la grotte de Vert et la grotte du Chemin de fer ou grotte de Bourquet, comme l'a nommée Desor, n'ont jusqu'ici fourni aucun document archéologique, faute peut-être d'une recherche sérieuse; rien ne démontre qu'elles ne puissent aussi livrer au préhistorien quelque sujet d'étude. Les deux autres, la grotte du Four et la grotte de Cotencher, sont au contraire connues depuis longtemps par les vestiges archéologiques qu'elles ont livrés. La première, à laquelle le Musée neuchâtelois a déjà consacré quelques pages dues à la plume de Desor (1871, pp. 49 à 61), paraît avoir été habitée à une époque postérieure à l'âge du bronze. Quant à la grotte de Cotencher, elle était réputée de très ancienne date comme renfermant une brèche osseuse où abondent en particulier les restes de l'ours des cavernes (voir Musée neuchâtelois, 1872, p. 130).

On sait qu'elle s'ouvre sur le sentier reliant la gare de Chambrelin à celle du Champ-du-Moulin, à un kilomètre de la première. C'est d'ailleurs une fort modeste cavité d'un peu plus de vingt mètres de longueur et ne dépassant pas quatre mètres de hauteur.

En 1867, cette caverne fut explorée par MM. H. S<sup>r</sup> Otr, inspecteur du cadastre et Ch. Anab, ingénieur cantonal. M. Otr, collectionneur avisé, tout à fait renseigné sur le mouvement archéologique de son époque, avait entrepris ces fouilles avec l'idée préconçue

que la grotte de Cotencher, puisqu'elle renfermait des ossements de l'ours des cavernes, de-  
vait ou pouvait aussi receler des traces de la présence de l'homme, comme on l'avait constaté ailleurs. En fait, il recueillit une quantité considérable d'ossements dont il communi-  
qua deux séries au professeur Rüttimeyer de Bâle. La première comprenait 57 ossements, sans doute les pièces de choix, que Rüttimeyer reconnut comme ayant tous appartenu à l'ours des cavernes, à l'exception d'un fragment de mâchoire provenant d'un ruminant. Quant à la deuxième série, elle comprenait 34 ossements que M. Otx considérait comme présentant des traces de travail humain.

M. le D<sup>r</sup> Otx, médecin, fils de M. H. L<sup>d</sup> Otx, a eu l'obligeance de nous communiquer ce qui lui restait de la collection de son père, ainsi que la correspondance échangée par celui-ci avec Rüttimeyer. Dans une lettre du 18 Août 1867, Rüttimeyer s'exprimait ainsi: « Mon opinion est qu'aucune de ces dents et aucun de ces os ne sont travaillés de main d'homme. » Il expliquait encore que certaines dents d'ours perforées ne le sont pas artificiellement, comme le supposait M. H. L<sup>d</sup> Otx, mais sont de jeunes dents dont la racine n'est pas encore close, puis il terminait en disant: « Il paraît aussi, d'après les explorations que vous avez faites et dont vous me donnez un récit qui m'intéresse vivement, qu'aucune trace de la présence de l'homme n'a pu être constatée jusqu'ici dans la caverne. »

D'après ce jugement, corroboré par l'examen de quelques-unes des pièces mêmes que M. Otx rangeait dans sa deuxième catégorie, il avait donc paru probable que les recherches que nous allions entreprendre ne livreraient aucun vestige d'outillage humain, d'autant plus que les fouilles de 1867 en un point de la caverne, avaient traversé toute l'épaisseur du remplissage et atteint le rocher formant le sol primitif de cette cavité.

(A suivre).

Aug. Dubois.

## A PROPOS DE LA TRUFFE DANS LE JURA

Le Rameau du 1<sup>er</sup> Janvier dernier consacre un article bien documenté à la découverte de la truffe comestible (*Tuber aestivum* ou *cibarium*) aux environs immédiats de Neuchâtel, dans les bois de chênes de l'Abbaye de Fontaine-André sur La Coudre. Le fait valait la peine d'être signalé, car je tiens d'un amateur très au courant de cette sorte de chasse<sup>(1)</sup> que dans les forêts au-dessous de Cressier, Cornaux, Enges et St. Blaise, les recherches ne sont pas très fructueuses, du moins pas chaque année. J'ai aussi constaté moi-même la présence de la truffe comestible et de la blanche (*Tuber album*), il y a plus de quarante ans, dans des conditions analogues, au-dessus de La Neuveville, dans le Chânet, où les chênes rouvres se mélangent à l'Érable-duret ou à feuilles d'obier (*Acer opulifolium*), au Pin sylvestre, etc. Mais je ne pense pas que ce champignon y soit aussi abondant que dans les forêts de Dienne, de Montier et de Delémont, où des chasseurs de truffes font annuellement une récolte très rémunératrice. Mon frère me donne les renseignements suivants qui peuvent être utiles à d'autres et que je reproduis ici à peu près tels quels.

La truffe croît dans les terres calcaires noires, rouges ou jaunes de nos forêts, mais pas dans les terres argileuses, plutôt dans les endroits bien exposés que dans ceux qui sont fortement

(1) Mon propre frère, M. Albert Rollier, à Bienne.



ombragés. On en trouve pourtant aussi au flanc nord ou « à l'Envers » de quelques montagnes du Jura, par exemple à l'Envers de la Montagne de Boujean (Bötzingenberg). Il faut des forêts de grands arbres, pas trop épaisses, les « bons coins » sont tout comme pour les morilles, assez capricieux, ils se déplacent et peuvent se retrouver au même endroit après plusieurs années. La truffe se développe beaucoup plus lentement que les autres champignons, car la saison commence en Septembre et se prolonge jusqu'au Nouvel-an, parfois même jusqu'en Janvier et Février, quand le froid n'entrave pas trop ou ne fait qu'int interrompre son développement. On en récolte quelquefois à fleur de terre, sans même qu'elles soient à l'état de maturité. On peut alors les transplanter et les laisser mûrir dans une bonne terre de jardin où elles acquièrent leur parfum caractéristique au bout de plusieurs semaines. Elles sont alors remarquées par les chiens qu'on emploie à leur recherche. Sa profondeur à laquelle on les trouve est très variable et atteint souvent 20 cm. Dans les bonnes années, un chasseur qui fait sa visite une fois par semaine arrive à récolter jusqu'à 50 kilos dans son rayon habituel, à condition de n'avoir pas plus de deux ou trois concurrents. Il y en a plusieurs à Delémont, trois à Bienne, un à Granges (Granchen) et un à Soleure, qui récoltent chacun de 20 à 50 kilos de truffes par an.

Zurich, le 5 Février 1917.

D<sup>r</sup> L<sup>s</sup> Rollier.

### NÉCROLOGIE

## FRÉDÉRIC-HENRI DE ROUGEMONT

La mort du pasteur F.-H. de Rougemont, survenue le 4 Février dernier, sera vivement ressentie par les amis du Rameau de Sapin. Notre journal avait acquis toute la sollicitude de ce naturaliste distingué. D'autres ont dit le bien qu'a accompli dans sa paroisse M. de Rougemont. Nous tenons à relever ici l'admiration que nous avait inspiré le naturaliste. Sa probité et la persévérance qu'il mettait à résoudre les problèmes qui surgissaient à ses yeux nous ont laissé l'impression que peu d'hommes ont été plus particulièrement aptes à traiter les questions parfois si touffues de la systématique et de la biologie de ces êtres menus de la création : les insectes et les plantes. Nous pensions souvent au célèbre naturaliste Fabre, en causant avec lui. On s'explique donc qu'il ait constitué l'une des collections de Lépidoptères les plus remarquables qui existent, aussi bien par la sûreté des déterminations que par la perfection des exemplaires. Son « Catalogue des Lepidoptères du Jura neuchâtelois », publié dans le Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, T. XXX et XXXII, œuvre de haute valeur, le préoccupait constamment. Il s'app préparait à lui donner un supplément, ainsi qu'en témoigne l'appel qu'il nous avait prié d'insérer dans les derniers numéros du Rameau. Espérons que les notes qu'il avait en portefeuille pourront être utilisées.

Réd.

**Avis.** - On offre à échanger la collection des planches de Leuba : *Champignons comestibles*, contre les deux cahiers de Louis Favre, sur le même sujet, parues en 1861 et 1868. - S'adresser à la Rédaction.